

AVMOR
950 MICHELIN
LAVAL QC H7L 5C1

Section I. Identification et utilisation du produit

		HMS (HFRP)	
		Dangers pour la santé	1
		Risques d'incendie	3
		Réactivité	0
		Protection personnelle	a
Nom commun / commercial	ALPET D2 Assain.Surface Dure	TMD	Classe 3
SIMDUT	B2, D2B	NIP	UN1219 ISOPROPANOL
Code	1145	GE	II
Utilisation	Applications industrielles: Agent désinfectant.		

Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Alcool isopropylique	67-63-0	30-60	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 3600 mg/kg [Souris]. > 4720 mg/kg [Rat].

Section III. Premiers soins

Contact oculaire	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
Contact cutané	AUCUN EFFET connu selon notre base de données.
Inhalation	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

Section IV. Données physiques

État physique et apparence	Liquide.	Couleur	Incolore.
pH (sol.1%/eau)	Non disponible.	Odeur	Alcoolisée.
pH (concentré)	7.5-8.5	Volatilité	100% (v/v).
Point d'ébullition	80°C (176°F)	Densité de vapeur	> 1 (Air = 1)
Gravité spécifique	0.88-0.90 (Eau = 1)	Pression de vapeur	5.2 kPa (à 20°C)
Solubilité	Facilement soluble dans l'eau froide, l'eau chaude, le méthanol, l'éther diéthylique. Partiellement soluble dans le n-octanol.		

Section V. Risques d'incendie et d'explosion

Le produit est	Inflammable.
Température d'auto-ignition	399°C (750.2°F)
Point d'éclair	Creuset ouvert: 26°C (78.8°F) (C.O.C.).
Produits de dégradation	Ces produits sont des oxydes de carbone (CO, CO2).
Mode d'extinction	PETIT INCENDIE: Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO2, une mousse d'alcool ou de l'eau pulvérisée. GROS INCENDIE: Utiliser une mousse d'alcool, de l'eau pulvérisée ou vaporisée. Refroidir les contenants avec un jet d'eau pour éviter une surpression, l'auto-inflammation ou l'explosion.

Section VI. Données sur la réactivité

Stabilité	Le produit est stable.
Produits de décomp.	Voir produits de décomposition en cas de feu.
Réactivité	Légèrement réactif à réactif avec les agents comburants.

Section VII. Propriétés toxicologiques

Voies d'absorption	Ingestion. Inhalation. Contact avec les yeux. Contact cutané.
Toxicité pour les animaux	Toxicité orale aiguë (DL50): 5000 mg/kg (Souris.) Toxicité cutanée aiguë (DL50): > 5000 mg/kg (Lapin) Toxicité aiguë du gaz (CL50): > 5000 ppm (Rat)
Effets aigus	Dangereux en cas d'ingestion, d'inhalation. Légèrement dangereux en cas de contact avec la peau (irritant, sensibilisateur), de contact avec les yeux (irritant). Non-corrosif pour la peau. Peut causer des étourdissements, de la nausée ou de la somnolence.
Effets chroniques	EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENÈNES: Non disponible. TOXICITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT: Non disponible.

Section VIII. Mesures préventives

Élimination des résidus Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

Entreposage Conserver à l'écart de la chaleur, de toute source d'ignition. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Une pièce réfrigérée serait préférable pour les matières ayant un point d'éclair inférieur à 37.8°C (100°F).

Précautions Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'ignition. NE PAS ingérer. Si ingéré, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Conserver à l'écart des matières incompatibles tel que les agents comburants, les acides. Éviter le contact avec les yeux.

Déversement ou fuite Éliminer toute sources d'ignition et bien aérer l'endroit. Absorber avec une substance inerte SÈCHE et mettre dans un contenant de récupération approprié. Terminer le nettoyage de l'espace contaminé à l'eau courante. Éliminer selon les lois fédérales, provinciales ou locales.

Section IX. Équipement de protection personnel

Gants Sans objet.

Respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Yeux Lunettes de sécurité.

Autres Ecran facial, vêtement de protection complet et bottes sont recommandés lors de la manipulation de grandes quantités en vrac, de feu ou de déversements.

Contrôles d'ingénierie Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 2 oct. 2007

Imprimé le 4 oct. 2007

URGENCE : CANUTEC 613-996-6666

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Annexe A. Légende

HMIS Système d'Identification sur les matières dangereuses

SIMDUT Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

TMD Transport des Matières Dangereuses

NIP Numéro d'Identification du Produit

GE Groupe d'Emballage
